le Teil

N° 49 Juillet 2024

MGGGinfo.

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DU TEIL





TRAVAUX ET URBANISME

Le parc Laparel en majesté

VIE MUNICIPALE

Retour en images Les Préalables Vent d'Ouest

RECONSTRUCTION

Église du centre, une découverte extraordinaire







DÉPÔT LÉGAL À PARUTION
Régie Publicitaire

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau - 26200 MONTÉLIMAR

04 75 51 88 40Fax 04 75 53 75 65
info@afcommunication.com

Bureaux secondaires: Bordeaux, Lyon et Strasbourg











Bâtiment
Terrassement
Génie Civil
Canalisation
Ouvrage d'Art

Z.A. de Fortuneau - 18, rue De Dion Bouton 26200 MONTÉLIMAR Tél. 04 75 00 85 85 - standard@berthouly.fr www.vivianv.fr





SMMAĬRE

- P. 04 à 06 VIE MUNICIPALE
- P. 07 à 10 TRAVAUX ET URBANISME
- P. 11 RECONSTRUCTION
- P. 12 à 14 DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTURE
- P. 15 VIE ASSOCIATIVE
- P. 16 et 17 VIE DES COMMERCES
- P. 18 ÉCONOMIE
 - P. 19 à 21 ÉDUCATION ET SPORT
- P. 22 AGENDA
- P. 23 TRIBUNE LIBRE

Directeur de publication : Olivier PEVERELLI

Rédaction : Pauline Duclos Création graphique : Apidée

Photos : Mairie Le Teil / AdobeStock Régie publicitaire : AF COMMUNICATION Impression : SOMAPUB - Viviers - 04 75 52 70 80 Ce numéro a été tiré à 4 500 exemplaires.

Plus d'informations sur : www.mairie-le-teil.fr ou sur notre page facebook : Commune Le Teil





Chères Teilloises, chers Teillois,

C'est avec soulagement que nous avons accueilli les résultats des élections législatives dans la 1ère circonscription de l'Ardèche. Hervé Saulignac, notre député sortant, a été réélu face à la menace de l'extrême droite et dans un vent de colère contre le Président de la République.

Sa victoire est non seulement une reconnaissance du travail acharné et de l'engagement de notre député de terrain, mais elle marque également une étape cruciale pour l'avenir de notre commune.

Le Teil a plus que jamais besoin de pouvoir compter sur des élus locaux qui défendent ses intérêts dans la phase de reconstruction post-séisme en cours.

Hervé Saulignac n'a eu de cesse de relayer nos demandes et d'obtenir de l'État les financements nécessaires.

A l'heure où je vous écris, le nouveau Gouvernement n'est pas encore formé. Nous espérons qu'il prendra en compte les demandes et inquiétudes légitimes des français au sujet notamment du pouvoir d'achat, de la nécessaire équité de notre système de retraite, et d'une relation apaisée avec la société civile et les corps intermédiaires.

Au niveau local, nous souhaitons que l'État soutienne davantage les communes. Elles jouent un rôle crucial dans la vie quotidienne de chaque citoyen. En tant qu'élus municipaux, nous sommes responsables de la gestion des services publics essentiels, qui garantissent notre qualité de vie. Ils sont souvent pris pour acquis, mais ils nécessitent des ressources considérables pour être maintenus et améliorés. Les contraintes budgétaires se font sentir de manière de plus en plus aiguë. Les transferts de l'État, qui constituent une part significative de notre budget, ont été réduits au fil des années. Il est impératif que l'État apporte un soutien financier accru pour nous permettre de remplir nos missions efficacement. Il ne s'agit pas simplement de demander plus de moyens, mais de résorber les inégalités territoriales par une politique juste de répartition des ressources.

Au Teil en particulier, nous appelons de nos vœux la poursuite du partenariat décisif avec l'État pour reconstruire la Ville. Alors que la Région et le Département nous font défaut, nous ne pourrons pas reconstruire si l'État, à son tour, nous tourne le dos.

Dans l'attente d'une clarification nationale, nous continuons de nous atteler à la tâche qui est la nôtre. Reconstruire la Ville tout en répondant à vos attentes quotidiennes et en réalisant les nouveaux projets attendus par tous.

Vous le verrez à travers ces pages, les réalisations du quotidien sont nombreuses : la livraison du Tilt, un tiers-lieu dédié aux arts culturels et numériques ; l'inauguration des nouveaux locaux du Secours populaire ; l'inauguration du Parc Laparel et de la Maison du Lieu Ouvert Ludique (LOL) ; le lancement de la réhabilitation de l'ilot Marceau ; la finalisation de la reconstruction de l'Hôtel de ville ; la rénovation de la façade du Coq Teillois...

Ce magazine arrive dans vos boites aux lettres alors que les vacances estivales sont déjà bien avancées. Ce début d'été a été propice à de nombreux moments de rencontres, qu'il s'agisse de temps organisés par la Municipalité ou par les associations teilloises. Je voudrais revenir particulièrement sur la Fête de la musique qui nous a permis de renouer avec nos amis des villes jumelées. Ces partenariats sont bien plus que symboliques ; ils représentent des ponts culturels et humains qui nous permettent d'échanger et de nous enrichir mutuellement.

Je tiens à remercier une fois encore toutes les personnes qui s'attachent au quotidien à faire vivre Le Teil! Je veux aussi avoir un mot pour les services techniques qui chaque année, ne ménagent pas leur peine pour transporter du matériel aux 4 coins de la Commune: fête des voisins, fête des écoles, manifestations sportives, fête de la musique, du 13 juillet, festival Cordes en balade, concerts...

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau magazine!

Olivier Peverelli - Maire



MUNICIPALE



Hommage à Jean-Paul Michel

Jean-Paul Michel, conseiller municipal délégué aux Sports et à la vie des clubs, nous a quittés lundi 17 juin.

Jean-Paul était bien plus qu'un simple élu. Membre du Conseil municipal depuis 1995, il avait endossé tour à tour les délégations Travaux et services techniques, Culture, et Sports.

Jean-Paul était un homme de terrain, dévoué à sa ville, pleinement investi dans sa mission. Ces dernières années, il était particulièrement et profondément engagé dans le développement et la promotion du sport ainsi que dans le lancement et le suivi du grand projet du contournement routier de Le Teil.

Sa passion pour le sport et son désir de rendre celui-ci accessible à tous ont marqué de nombreux projets et initiatives qui continueront de porter son empreinte pour les années à venir.

On lui doit notamment d'avoir été au commencement de la création de Sporteil, d'avoir impulsé la rénovation de nombreux équipements sportifs (rénovation du stade Etienne Plan, rénovation des vestiaires du stade Emile Deidier, rénovation du gymnase Chamontin, rénovation du gymnase Pierre de Coubertin...), et d'avoir œuvré à la construction du skateparc, entre autres. Le 3 juin, en conseil municipal il sollicitait encore des subventions auprès de l'Etat pour la promotion du rugby féminin avec la construction de nouveaux vestiaires.

Son dévouement et son énergie étaient exemplaires. Il était présent sur tous les fronts, que ce soit pour soutenir nos équipes locales, organiser des événements sportifs, suivre les assemblées générales des clubs, ou encore pour défendre les valeurs de solidarité et de fair-play.

Jean-Paul a su créer des liens forts avec les associations sportives et les citoyens, et sa disparition laisse un vide immense dans notre ville.

Le dévouement et le travail de Jean-Paul ont laissé une empreinte indélébile. Son héritage perdurera dans les projets et les politiques qu'il a contribué à mettre en place.

Le Secours populaire dans ses nouveaux murs

Le Secours Populaire a inauguré ses nouveaux locaux dans l'ancien Intermarché du quartier La Violette le 19 avril. Les bénévoles et bénéficiaires du Secours Populaire sont venus nombreux pour inaugurer les nouveaux locaux d'une surface de 2000m².



Le bâtiment comprend plusieurs espaces : un espace d'accueil de 200m², un espace solidaire de 400m² et un espace de stockage des denrées alimentaires pour préparer les colis.

Ce dernier espace, beaucoup plus opérationnel, profitera aux antennes du sud Ardèche (Viviers, Bourg-Saint-Andéol, Cruas) et du sud Drôme.

Ouverture du lundi au vendredi, 9h-12h et 14h-17h et le samedi 9h-13h.

Contact: 5 Rue Colette Bonzo, 04 75 51 69 94, contact@leteil.spf07.org





et sa Micro-Folie inaugurés

Au cœur du quartier de La Violette, le TILT, tiers-lieu dédié aux arts vivants et numériques, nouveau joyau culturel de la ville, a été inauguré le 11 juin.



Ce projet de Tiers Lieu culturel a commencé à germer en 2019. En octobre 2021, le TiLT a pris ses marques dans l'ancienne école maternelle de La Violette, dont les locaux ont été vendus par la Mairie à la SCIC Lez'Arts.

Après d'importants travaux, en 2023, le TiLT a été labellisé Micro-Folie. Initiative du ministère de la Culture, Micro-Folie est une combinaison d'outils numériques et de supports pédagogiques qui ouvre les portes sur des milliers d'œuvres provenant d'institutions et de musées nationaux et internationaux. Cela offre ainsi une immersion totale dans les chefs-d'œuvre des beaux-arts, le spectacle vivant et les contenus scientifiques à destination de populations parfois éloignées des grands centres culturels.

Plus qu'un simple espace physique, le TiLT offre un environnement propice à la création artistique et au développement professionnel. Il regroupe à la fois un lieu de pratique artistique, un pôle d'entreprises culturelles et créatives, un fablab, un atelier robotique, un repair café, des bureaux partagés, des salles de réunion et de formation, des espaces de résidence d'artistes, de création de décors et de costumes, un Groupe d'Entraide Mutuel, mais aussi un café resto associatif proposant une programmation événementielle.

Une dynamique coopérative

Le TiLT a vocation à créer une dynamique coopérative en direction des acteurs du monde des arts vivants, des nouvelles technologies et de la culture vers les habitants du territoire et au-delà, pour travailler, se rencontrer, se former, se cultiver, créer.



Cent ans d'histoire, de passion et d'engagement au service du sport et de la ville ont été célébrés le 25 avril.

La Boule du Coq Teillois a, en effet, été fondée en 1924, par un groupe de passionnés animés par l'amour du jeu et le désir de partager des moments de convivialité. A la fin de l'année 1936, la société comptait 250 sociétaires dont 90 % d'entre eux étaient des cheminots. A l'orée des années 1970, la Municipalité aménage un espace aux allées du Rhône. La Boule achète une licence IV : ainsi nait l'emblématique Bar du Coq.

Le Coq compte aujourd'hui 35 sociétaires dont 20 licenciés. En 2021, Yves Authouard a été réélu président, trente ans après sa première élection. Son équipe s'est qualifiée en 2023 pour les phases finales du championnat de France vétérans à Guilherand-Granges.



Le lieu est devenu historique. Il est propriété de la Commune, qui le met à disposition gratuitement de l'association, pour favoriser la pratique de la boule lyonnaise, mais surtout les bons moments de convivialité. Et cette année, pour marquer le centenaire, rien de tel qu'un coup de poliche sur la façade!

Tout au long de son siècle, le Coq a su s'adapter aux évolutions de la société et du sport, tout en préservant les valeurs qui ont toujours été les siennes : le respect, l'esprit d'équipe et le plaisir du jeu.





Retour en images sur la Fête de la musique, les Feux de la St Jean à Mélas, l'accueil des villes jumelées...



Les Préalables Vent d'ouest © Daniel Michelon



Fête des écoles



Accueil des villes jumelées



Rando vélo le pigeonnier



Fête de la musique



TRAVAUX ET URBANISME

Débroussaillage : les services de la commune à pied d'oeuvre

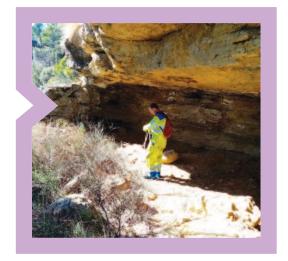
Au printemps, le débroussaillage a été particulièrement chronophage pour les services de la Commune. En cause : les pluies récurrentes ayant un fort impact sur la repousse de l'herbe.

Il est difficile d'être partout en même temps.

Pourtant, les agents municipaux n'ont pas ménagé leur peine. Pour faire au mieux, les services techniques ont aménagé leurs horaires pour doubler le nombre d'heures d'intervention de l'épareuse.

Rappel: les particuliers doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).





Des travaux à effectuer obligatoirement pour sécuriser le Quartier du Château

Dans le cadre des obligations imposées à la Commune par le Plan de Prévention des Risques, des travaux vont être entrepris afin de sécuriser la population et des habitations contre des risques d'éboulements rocheux.

Cela sur 3 secteurs de la commune : le quartier dit du Château, le Boulevard Pasteur et la Montée du Château.

Les falaises y génèrent régulièrement des chutes de blocs, atteignant parfois des habitations, jardins, ou encore un sentier de randonnée, comme cela s'est produit en 2016, sur un terrain privé. La Commune est donc tenue d'intervenir.

Une étude, pilotée par le CEREMA, a conclu à la nécessité de mener des purges de sécurité, de démonter les filets de protections existants et de poser de nouveaux filets, de réaliser des écrans en gabions...

La Commune mènera ce chantier en minimisant son impact paysager (avec des surfaces de déboisements limités), tout en répondant au niveau de sécurité préconisé.

Les travaux prévus sur les routes communales

Durant cette année 2024, ce sont 200 000€ qui seront consacrés à la remise en état des voiries. Seront rénovées :

- Allée de la digue D Chemin de Fontenouille D Impasse Saint-Augustin D Rue Arsène Chauvière
 - Rue des Albarelles D Rue des Célous D Chemin du Moulin D Rue Hubertine Auclert

TRAVAUX ET URBANISME

Les déjections canines non ramassées vont coûter cher!

La présence de déjections canines sur la voie publique constitue une véritable nuisance. Elle résulte d'incivilités contre lesquelles bon nombre de communes ont à lutter.

Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites par la loi sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces de jeux publics pour les enfants. Tout intervenant s'expose à une contravention de 4° classe, les communes qui le souhaitent ayant la possibilité de moduler ce montant.

Dorénavant, le montant de l'amende forfaitaire sera de 135€ au Teil pour les propriétaires de chiens qui ne ramassent pas leurs crottes!

Un temps de sensibilisation a été proposé aux propriétaires de chiens lors de l'inauguration du Parc Laparel avec notamment des distributions gratuites de sacs à crottes, ou encore un atelier d'éducation canine...

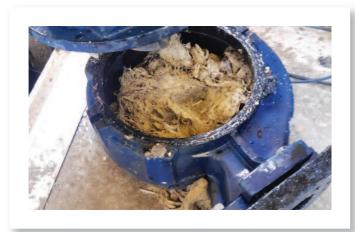
Des journées de sensibilisation au tri

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, en partenariat avec ActiviTeil et Rebond, a organisé deux journées de sensibilisation au tri ces dernières semaines. Le mercredis 12 et 26 juin, les conseillers ont sillonné les quartiers du Teil pour sensibiliser et guider les habitants au tri. Les Teillois qui ont bénéficié de ces journées peuvent désormais se faire ambassadeur du tri auprès de leurs voisins!





La SAUR, qui gère l'assainissement pour le compte de la Commune, alerte sur le trop grand nombre de lingettes jetées dans les toilettes. Plus de 8 tonnes ont été retrouvées cette année!



Ces lingettes peuvent non seulement boucher vos toilettes mais obstruent aussi les égouts, bloquent les pompes de relevage et endommagent la station d'épuration.

Explications: si le bouchon est dans la partie privative, il y a un risque de débordement dans l'habitation. Si les lingettes parviennent dans les égouts, les services de la SAUR sont obligés de plus en plus souvent de déboucher les canalisations qui sont obstruées par des amas de « graisses » provoqués par leur accumulation, ces lingettes étant constituées de fibres synthétiques ultra-résistantes, mettant longtemps à se dégrader naturellement.

Pour rappel d'autres déchets ne doivent surtout pas être jetés dans les toilettes : protections hygiéniques, cotontige, mouchoirs, essuie-tout, produits chimiques, huiles de vidange ou de friture, médicaments, solvants, piles... En effet, ces actes obligent le délégataire à intervenir régulièrement sur le réseau et ont un coût pour la Collectivité.

Afin de garantir le bon fonctionnement du service, nous vous remercions donc de bien vouloir adopter les bons gestes du quotidien en jetant vos lingettes à la poubelle.

Des vestiaires rénovés à Etienne Plan pour la rentrée

Des travaux de rénovation sont effectués cet été dans les vestiaires du gymnase Etienne Plan. Reprise de la toiture, rénovation intérieure et création de vestiaires pour les féminines sont au programme. Ces aménagements profiteront aux joueurs et joueuses de rugby mais aussi aux scolaires, fréquents utilisateurs de l'équipement.



ET URBANISME



Le point avec Pascale Tolfo

1ère adjointe en charge des travaux et de la participation citoyenne

Nous sommes actuellement dans une période charnière et les Teillois l'ont bien constaté. Il y a des travaux partout !. Il y a les travaux prévus de longue date, et ceux induits par le séisme. Nous avons bien conscience que cela occasionne des désagréments, il y a des couacs et il peut continuer à en y avoir mais ces travaux sont une nécessité, pour le bien de tous

Nous vous demandons de l'indulgence et de la compréhension, notamment envers les services municipaux. Nos agents subissent ces deniers mois des agressions verbales voire physiques, cela n'est pas acceptable. Ces travaux sont un bien pour la Ville, tout est en mouvement, ça bouge, les projets vont sortir et Le Teil en sortira transformé.



Le parc Laparel en majesté

Les travaux du parc Laparel et de rénovation du Lol sont terminés



Les Teillois peuvent désormais profiter d'un vaste espace vert où 400 arbres et arbustes ont été plantés. S'il reste quelques aménagements mineurs à effectuer au cours de l'été, le nouvel espace a pu être inauguré le 6 juillet. Le Lol de son côté, a été rénové. La commune a porté les travaux du bâtiment qui lui appartient, tandis que Déclic et des claps qui s'y installe, s'est occupé des peintures et de l'aménagement intérieur. Sur les 230 000€HT de travaux, la Politique de la Ville via le Contrat de ville en a pris en charge 196 000€.



Après une phase d'expérimentation de 3 mois, le nouveau sens de circulation de l'avenue Olivier de Serres a été sanctuarisé.

Ces modifications étaient devenues nécessaires du fait de l'augmentation du trafic lié à l'ouverture de l'ensemble scolaire privé Gabriel de Longueville.

Des recommandations avaient été effectuées par des spécialistes de la mobilité, les habitants concertés à la fin de l'année dernière avant une première phase de test.

Celle-ci s'est avérée concluante : les modifications sont donc conservées.

Les services municipaux ont effectué les travaux de création d'ilots et d'installation des signalisation verticale et horizontale à la fin du mois de juin.



Désormais, l'avenue O. de Serres est à sens unique, dans le sens centre-ville avenue Joliot-Curie (RN 102), du croisement avec l'impasse Dejoux jusqu'à celui avec la rue Pierre Bonnet.

Toute cette zone est transformée en zone de rencontre : les usages sont partagés entre les utilisateurs de la voie, avec priorité donnée aux piétons, puis aux vélos et enfin les voitures. Toute la zone est limitée à 20 km/h.

Au carrefour entre O. de Serres et l'impasse Dejoux, un ilot de béton a été créé pour éviter le stationnement et définir le début de la zone de rencontre. Quatre autres ilots ont été créés, au croisement avec la rue Boudon, le boulevard Boudon, le boulevard Tariotte et la rue Pierre Bonnet. Les rues et boulevard Boudon conservent la priorité sur l'avenue Olivier de Serres, de façon à ce que les usagers n'aient pas à effectuer de démarrage en côte. Pour l'instant, la Ville va tester des cédez-le-passage à ces croisements, plutôt que des stops.



Après les déconstructions, bientôt les constructions place Jean Macé

Vous l'avez constaté, les principales démolitions sur la place Jean Macé sont terminées : la cure, le garage et l'église ont été déconstruites et leurs emprises ont été nettoyées.



Fin juin-début juillet aura été consacré à la démolition de l'ancien magasin Hexagone à l'angle de la rue Dunant et la N102. Cela va permettre d'aménager un carrefour pour permettre notamment la giration des bus, dans le cadre du prochain schéma de circulation lié à l'aménagement de la place.

Prochaine étape pour la place : le dévoiement des réseaux qui aura lieu en octobre. Cela occasionnera la fermeture de la rue de l'église. Concernant l'aménagement proprement dit de la place, le temps est encore aux études.

L'avant-projet devrait être présenté en juillet. Suivront la rédaction des cahiers des charges, la consultation des entreprises... Les travaux devraient commencer début 2025. Ils seront facilités par l'ouverture de la déviation, qui permettra de réduire le trafic de 12 000 à 4 000 véhicules/jour.

Pendant ce temps-là, les travaux de construction de la nouvelle église devraient avoir débuté : les entreprises seront choisies en octobre pour un démarrage des travaux fin 2024.





Une découverte extraordinaire

Lors des travaux de déconstruction de l'église Notre Dame de L'Assomption, une boîte métallique a été découverte dans une pierre angulaire par l'entreprise effectuant les travaux.

Mardi 21 mai, elle a été ouverte par le maire, Olivier Peverelli, en présence de représentants de la paroisse, de l'évêché, de la directrice des archives départementales et de l'association Patrimoine et Traditions.

Elle contenait un document, très bien conservé, daté du 6 octobre 1896, écrit par le curé de l'époque et relatant la construction de l'église. La découverte sera transmise aux Archives départementales pour une conservation optimale et portée à connaissance de tous.

Les élus souhaitent déposer une copie de ce manuscrit dans un tube mémoriel dans le cadre de la construction de la nouvelle église, avec et pour perpétuer la tradition, un nouveau document expliquant le contexte de la nouvelle construction post-séisme.

Place au second œuvre pour la mairie

Le chantier de l'Hôtel de ville se poursuit, dans les temps. Il se réalise toujours en deux phases, zone est et zone ouest.



Sur la phase 1, zone est : la toiture et la couverture ont été réalisées. Les menuiseries sont en cours d'installation. Ce mois-ci, place au second œuvre, avec l'intervention des lots techniques et du plaquiste.

Sur la phase 2, zone ouest : la maçonnerie a été effectuée en juin. La pose de la toiture est pour juillet. Puis les menuiseries seront installées fin juillet et fin août. Septembre verra le début du second œuvre, le chantier étant à l'arrêt au mois d'août pour les congés des entreprises. L'hôtel de ville sera rendu aux citoyens comme prévu lors du premier trimestre 2025.

RECONSTRUCTION

Une maison à prix attractif en plein centre-ville ? On vous explique

Le 16 mai, une trentaine de personnes sont venues s'informer sur le projet dit de l'ilôt Marceau.

Le principe ? Des maisons de ville à réhabiliter dans le quartier Marceau, à prix attractif.



Comment ça marche? La Commune du Teil rénove le gros œuvre de 6 maisons de ville avec extérieur. À la suite de quoi, les maisons à réhabiliter et un terrain à bâtir seront vendus à prix modique à de futurs propriétaire occupants. Ces derniers devront alors réaliser des travaux de second œuvre, dans le souci de la performance énergétique du logement.

La Commune accompagnera les personnes intéressées dans leur projet d'accession à la propriété de A à Z, depuis l'élaboration du projet jusqu'à leur installation.

Il est encore temps de vous manifester. Vous avez jusqu'au 20 septembre 2024 pour déposer votre candidature. D'ici là, posez vos questions via la hotline au : **06 23 72 54 61.**



Le mot de l'élu Alain Mazeyrat

6ème adjoint en charge de la reconstruction post-séisme

L'ilôt Marceau est un quartier vétuste avec peu de qualité de vie pour la population à cause de petits logements sans confort. Pourtant, l'emplacement est intéressant car il est situé à côté de la place Pierre Sémard. Comme beaucoup de maisons ont été abîmées par le séisme, nous avons fait le pari de le transformer en quartier attractif avec des maisons proposant un extérieur et de les réserver à des personnes ayant envie de s'investir dans la vie du quartier. C'est une opportunité pour la ville, mais aussi un gros engagement politique de la part de la municipalité!

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTURE

29 salariés pour Déclic et des Claps au bout d'un an

L'entreprise à But d'Emploi (EBE) Déclic et des Claps a fêté ses 1 an le 6 juin. Il y a un an, la 2e EBE du Teil voyait le jour avec la signature de ses 11 premiers CDI. Depuis, l'entreprise, qui participe à l'animation du Teil, a bien grandi!



Elle emploie désormais 29 salariés, pour un objectif prévisionnel de 33 salariés en 2025. Déclic a développé un grand nombre de nouveaux services utiles aux Teillois non concurrentiels avec l'économie existante : un bar à jeu (le LOL et La Cantine) avec une petite programmation événementielle qui met en valeur les talents locaux, des ateliers périscolaires dans les écoles publiques et privées du Teil, un camion Guinguette itinérant, de l'accueil du public au TilT ou dans des lieux d'exposition, du montage et démontage d'événements, de l'animation jeux, de la construction de jeux géants en bois, un service de conciergerie pour les gîtes... L'Entreprise à But d'Emploi ne compte pas en rester là avec le déploiement des services existants et la réinstallation d'une partie de ses activités au LOL, dans le Parc Laparel, à compter de juillet.

Au-delà de ces chiffres et des nouvelles activités, Déclic et des Claps a injecté plus de 400 000€ sur le territoire en 12 mois. Des retombées économiques conséquentes en partie en rémunération, certes, mais également parce que l'entreprise veille tout particulièrement à se fournir chez les commerçants, artisans et prestataires locaux.

Enfin, le retour en emploi pour les salariés de Déclic est bien souvent corrélé à la reprise d'un parcours de soin, d'un logement, d'une confiance en soi retrouvée, d'une réappropriation de l'espace public, de la mobilité et au final, d'une vie moins violente.

« TZCLD » a deux ans : 180 personnes de retour à l'emploi

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée a permis à 180 personnes de retrouver, en 2 ans, un emploi : 110 personnes à ActiviTeil ou à Déclic et des Claps et 70 personnes dans l'économie classique, grâce à un processus, en amont, de levée des freins (garde d'enfants, santé, mobilité...).

ActiviTeil: Un engagement renouvelé pour l'inclusion sociale

Vendredi 31 mai, l'Entreprise à But d'Emploi (EBE)
ActiviTeil a tenu son assemblée générale annuelle.
Cet événement a réuni les salariés, bénévoles
et partenaires de la structure. Cela a été
l'occasion de faire le point sur l'année écoulée,
de partager les réussites, et de discuter
des perspectives d'avenir.

Le président, Frederic Hoyiez, a présenté le rapport annuel. Il a souligné le chemin parcouru : en 32 mois, Activiteil a accompagné plus de 70 personnes vers un emploi durable, dont 60 % sont des femmes. Les différents pôles d'activités tels que le recyclage, le service à la population et aux entreprises et l'environnement ont tous contribué à ces résultats positifs. La directrice, Marianne Guyon, a détaillé les projets en cours et futurs. Parmi les initiatives phares, le lancement d'une activité de plantation d'arbres qui est une activité où il existe un modèle économique viable et qui souffre d'un fort manque de main d'œuvre.



Investissements et financements

Laurent Consigny a présenté le bilan financier de l'EBE. Malgré la baisse de la Contribution au Développement de l'emploi engendrant un contexte économique difficile, l'entreprise a réussi à équilibrer ses comptes et a dégagé un excédent de 2 644€, grâce à une gestion rigoureuse et au soutien du Département de l'Ardèche qui a décidé de maintenir son implication financière. Face à cette fragilisation de l'équilibre financier, ActiviTeil devra aller plus vite sur ses objectifs de chiffre d'affaires et de recherche de financements complémentaires. Depuis avril 2023, Activiteil a investi dans l'aménagement des Ateliers, situés dans la ZI Sud du Teil, où plusieurs activités y sont développées (relooking de meubles, couture textile, atelier vélo, cordonnerie, réparation de petits électroménagers et reconditionnement smartphones).

La Formation, clé de la réussite

La formation reste un pilier central de la stratégie de l'EBE. ActiviTeil a pour volonté de renforcer les compétences des salariés en développant des formations pour les divers pôles d'activités. Ces formations occupent une part importante dans le budget de l'entreprise.

À la fin de cette assemblée, 11 nouveaux salariés ont signé leur contrat de travail et ont ainsi agrandi l'effectif qui est aujourd'hui de 74 salariés conventionnés.

Un nouveau Contrat de ville pour 2024-2030

Moment important pour la commune le 12 avril avec la signature du nouveau Contrat de ville, qui s'étendra jusqu'à 2030.



Les 5 partenaires de ce Contrat, la Ville, le Département, Ardèche habitat, l'Etat et la CAF se sont accordés sur 7 priorités : l'emploi, le logement, la santé, l'éducation, la transition environnementale, la sécurité et le vivre ensemble.

Ces 7 domaines ont été déterminés en concertation en 2023 avec les habitants.

A l'occasion de la signature de ce nouveau contrat, les limites géographiques ont été redessinés : si le quartier Cœur de ville est inchangé, le quartier Sud avenir (comprenant La Violette et Frayol), a vu son périmètre élargi.

Un diagnostic a été réalisé sur ces sept thèmes et un plan d'action sur les 6 prochaines années a été élaboré.

Le Contrat de ville permettra d'en financer une partie. Il est consultable en mairie.

Des conférences autour de la santé mentale

Le CCAS propose un cycle de 2 conférences animées par Pascale Balligand, chargée de projets en santé mentale et en compétences psychosociales à l'IREPS. La première conférence a eu lieu mardi 18 juin à la Caravane-Monde sur le thème "Réenchanter sa vie" : Comment la psychologie positive peut nous aider à être plus heureux au quotidien avec ce leitmotiv :

« Le bonheur c'est pas donné, ça s'apprend!».

La prochaine conférence aura lieu le 8 octobre à 18h sur le thème : « Construction de l'estime de soi chez l'enfant ». A la Caravane monde, ouvert à tous et gratuit.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTURE

La santé mentale des jeunes à la loupe

Le Lieu d'écoute et la psychologue qui l'anime a été particulièrement présent auprès des collégiens et des lycéens au cours du premier semestre : interventions dans les établissements scolaires en lien avec les équipes pédagogiques, projection du film « Rêves » en présence de la réalisatrice, journée jeunes en lien avec le réseau Ado-addicto... la jeunesse qui souffre particulièrement depuis le confinement lié à la pandémie de Covid est suivie de près au Teil.



Comme chaque année, la Commune a lancé « un plan canicule », par le biais du CCAS et de Cécile Bayle, adjointe aux solidarités.

Un registre des personnes dites « vulnérables » (personnes fragiles et/ou isolées, et personnes âgées) est ouvert afin de prendre régulièrement de leurs nouvelles. Vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un de vos proches ou voisins ?

Récupérez le formulaire d'inscription à l'accueil de la mairie annexe (place Jean Macé) ou contactez le CCAS de la commune du Teil : **04 75 49 63 20 / ccas@mairie-le-teil.fr**





DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTURE

Des échanges intergénérationnels riches

Depuis octobre 2023, un mercredi sur deux, encore plus d'effervescence que d'habitude au centre social Clefs : les activités intergénérationnelles réunissent une dizaine de seniors et une vingtaine d'enfants.

Au programme, jardinage, bricolage, jeux, cinéma, mais aussi sorties culturelles... des liens forts se sont créés au cours de l'année entre jeunes et aînés, chacun s'enrichissant au contact de l'autre.

Pour cette action, la Ville est soutenue par le Fonds d'appui pour les territoires innovants seniors. Il reste des places, si d'autres Teillois seniors souhaitent se joindre à l'aventure.

Contacter le CCAS au 07 86 09 23 65.







Immense succès pour l'après-midi récréative

Pour une première, c'était une première très réussie!

L'après-midi récréative organisée le 20 juin en partenariat avec Clefs et Déclic et des claps, à la salle Paul Avon, a connu un immense succès avec plus de 300 personnes réunies pour jouer ensemble, dans la joie et la bonne humeur.



ASSOCIATIVE



La flamme de l'espoir est passée par Le Teil

A l'occasion des 75 ans de la Fédération française pour le Don du sang, un parcours de la vie a été organisé dans toute la France.

La flamme de l'espoir est passée au Teil le jeudi 25 avril, sur la zone commerciale de la Rotonde, dans le centreville avant de terminer à la salle Paul Avon.

De nombreuses animations et surprises ont eu lieu.

La journée a été l'occasion de mettre en avant les bénévoles du Don du sang Le Teil et ses environs qui œuvrent sans relâche à l'organisation d'une collecte de sang tous les deux mois.

Rappel: pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans, et peser plus de 50 kilos. Les hommes peuvent donner jusqu'à 6 fois par an, les femmes 4. Chaque année, un million de personnes, femmes qui accouchent, personnes victimes d'un accident, malades atteints de cancer... bénéficient de dons de sang.

La prochaine collecte teilloise aura lieu le 27 août.



Le Comité Amiante ARDECHE-CAPER a fêté ses 20 ans

Les bénévoles du CAPER ont obtenu, pour de nombreux adhérents, la reconnaissance de leur maladie professionnelle et l'indemnisation de leur préjudice par la CPAM.



Pour ces personnes qui ont été exposées lors de leur carrière professionnelle à de l'amiante et/ou à des produits industriels toxiques (huiles minérales, acides, pesticides, rayonnements...), le Comité peut : aider à la constitution des dossiers pour la reconnaissance de la maladie professionnelle ; obtenir l'indemnisation des victimes salariées, et/ou leurs ayant droits ; informer toutes les personnes susceptibles d'être exposées à un risque pour leur santé ; contribuer à une véritable politique de prévention de santé au travail.

Contact : CAPER Ardèche, ZA La Rotonde - Chemin du dépôt, 07400 LE TEIL.

04 75 49 59 65

caper.ardeche@orange.fr, caper-ardeche.fr

Permanence le jeudi de 9h à 12h et sur RDV



Zoom sur

les nouveaux commerçants

Un magasin dédié à l'équitation, Nature Horse

Depuis le 1er mars, Claire a ouvert le magasin Nature Horse, qui, comme son nom l'indique est spécialisé dans le matériel d'équitation. Le magasin propose une très large gamme de produits dédiés aux cavaliers et à leur monture. Deux espaces bien distincts sont proposés, avec un espace pour le cheval et un espace pour les cavaliers.

Passionnés de chevaux ou débutants ? Vous trouverez votre bonheur chez Nature Horse, Centre Commercial Pince Vent, 1 chemin du Dépôt, 07400 Le Teil.

Jours et horaires d'ouverture :

Mardi au vendredi : 9h30-12h / 14h30-18h30

Samedi : 10h-18h

Informations: 04 75 51 42 28 ou naturehorse07@orange.fr





Un nouveau gérant pour la boulangerie Délices de Le Teil

Depuis deux mois, la nouvelle boulangerie « Délices de Le Teil » a ouvert. Vous pouvez retrouver des spécialités françaises (croissants, Paris-Brest, baguettes...) mais également des spécialités tunisiennes (cornes de Gazelles, pain tabouna...).

N'hésitez pas à venir nombreux goûter les délicieuses spécialités, un accueil chaleureux vous sera réservé.

Place P. Sémard, 4 Rue du 11 Novembre 1918.

Jours et horaires d'ouverture : Tous les jours de 6h à 21h

Katy Couilloud, nouvelle gérante du Bistro du Regain

Depuis le mercredi 12 juin, Katy Couilloud est aux commandes du nouveau Bistro du Regain.

Une nouvelle décoration, une nouvelle ambiance, un Bistro de Pays qui va ravir les Teillois.

Avec plusieurs espaces créés, vous pourrez aller vous restaurer avec des délicieux produits locaux, mais aussi vous détendre, lire ou encore travailler. Katy vous accueillera, toujours souriante et pleine de vie, pour passer un agréable moment.

Jours et horaires d'ouverture :

Mercredi et Jeudi: 10h30-14h30 / 17h-20h30

Informations: 04 26 79 01 67 ou bistroduregain@gmail.com



DES COMMERCES

Le retour du Marché des producteurs et artisans

Le Marché des producteurs et artisans, rendezvous estival incontournable, est revenu avant les beaux jours, il a fait le bonheur des consommateurs avides de produits locaux depuis début mai.

Il aura lieu jusqu'au 27 septembre, tous les vendredis de 16h30 à 19h sur la place Pierre Semard.

Il est encore possible de rejoindre les producteurs.

Contactez-le: 06 85 04 78 41





Le magasin Utile ouvre ses portes

Après la réception des travaux du magasin Utile, Place Pierre Sémard, début juin, le magasin de proximité devait ouvrir ses portes mi-juillet.

Un beau service supplémentaire sur cette place en plein cœur de ville.

Avec ce projet intercommunal, cela permet à l'enseigne "Utile" de s'agrandir, tout en restant en centre-ville.

Shopin'Xav a rouvert pour la fête des mères

La classe de 1MCVa du lycée Xavier Mallet a rouvert sa boutique éphémère Shopin'Xav à l'occasion de la fête des mères du 22 au 25 mai au 37 rue de la République.

Une fois de plus, l'artisanat local a été mis à l'honneur lors de ces ventes, gérées d'un bout à l'autre par les lycéens.



Un nouveau bureau dans la continuité pour Cap Le Teil

Vent de renouveau pour l'Union des commerçants du Teil, Cap Le Teil. Suite à l'assemblée générale du 15 février, un nouveau bureau a été désigné en mars.

Après avoir siégé au sein du conseil d'administration depuis l'ouverture de son commerce, la Jardinerie Malva, il y a trois ans, Estelle Nollo a choisi de s'impliquer plus encore dans l'Union et d'en prendre la présidence. Elle est secondée par un bureau motivé, représentant tous les secteurs géographiques et les corps de métiers de la ville.

Le but de l'équipe : apporter cohérence et dynamisme au commerce teillois. Et rappeler aux Teillois la richesse du commerce local : on trouve tout ou presque au Teil !

L'association, financée entièrement par ses adhérents, continue sur la lancée de son programme chargé en animations, tout au long de l'année. Les commerçants ont ainsi participé au FripShow, à la fête de la musiques. Ils organisent la fête de la bière en octobre, décoreront comme

chaque année la rue de la République en décembre avant de participer au marché de Noël de la ville. La fin d'année verra également l'organisation de leur traditionnel loto. Pour toutes ces manifestations, Cap Le Teil peut compter sur l'appui logistique de la Commune.

L'Union des commerçants donne aussi une visibilité supplémentaire à ses adhérents grâce à une page Facebook, CAP Le Teil, qui relaie les informations des membres de l'association.

Mais Cap Le Teil, ce sont aussi et surtout les promoteurs de la locale attitude, grâce aux chèques cadeau du même nom. Chaque année, plus de 23 000€ sont ainsi dépensés dans les commerces teillois par ce biais, contribuant ainsi au développement du commerce de proximité.

Il est possible d'adhérer à tout instant : pour les nouveaux adhérents, la cotisation est de 25€, puis de 50€ à l'année.

Le Chèque Locale attitude, comment ça marche?

C'est un dispositif mis en place par l'Union des commerçants, il permet aux entreprises et aux collectivités d'acheter des bons d'achat à utiliser chez les commercants teillois.



L'union des commerçants en supporte le coût et la gestion (pour environ 1 200€ de frais annuel). Pour les bons attribués aux salariés le montant acheté est non assujetti aux cotisations de Sécurité sociale dans la limite 5 % du plafond mensuel de la Sécurité sociale (soit 193€ en 2024).

De plus, il existe des exonérations supplémentaires (Noël, mariage...).

Cap Le Teil tient à remercier les entreprises qui achètent des bons pour leurs employés, le CCAS, les pompiers et le Secours populaire, et qui soutiennent ainsi fortement le dispositif.

L'union des commerçants



ESTELLE Jardinerie MALVA Présidente



ISABELLE
Agence Aplimmo
Présidente sortante



CATHYRéférente Centre ville,
Lien CCI
Vice Présidente



FLORENCE
Brasserie Le Duff
Secrétaire



SANDRAOptique Chazalon
Trésorière



SERGE L'Hexagone Trésorier adjoint



THIERRY
Garage Renault Dacia
Responsable Facebook



JOHANNA
Photographe
Chargée de Communication



PHILIPPE
Coiffeur Barbier
Esthétique pour Homme,
Responsable
Communication

ÉDUCATION ET SPORTS

Fin de mandat pour le CME

Fin juin, les 18 jeunes élus du Conseil municipal des enfants ont fini leur mandat de deux ans.

Deux belles années où tous se sont impliqués dans la vie de la commune et de ses projets : participation aux inaugurations, commémorations, rencontres avec les élus... Ils se sont aussi familiarisés avec la citoyenneté (le vote, les élections, le dépouillement, les résultats).

Apprentissage mis en pratique lors de l'élection des affiches du carnaval!

Outre le côté festif, les jeunes élus ont pu mener une réflexion, discuter et débattre autour des services proposés aux Teillois en vue d'améliorer leur quartier et plus largement leur ville.

Ensemble, ils ont planché sur les déchets, le harcèlement, la laïcité, l'alimentation...

Au cours des derniers mois, ils ont participé au concours de l'association des maires de France "c'est quoi être citoyens?" en élaborant une vidéo.



Pour fêter la fin du mandat, les conseillers juniors ont effectué le 6 juin une sortie accrobranche au parc Joncas aventure et se sont régalés grâce à un repas pizza!

Savoir nager : 88 CP ont pu aller à la piscine



La Commune a souhaité remettre en place le "savoir nager " pour les écoles publiques du Teil.

Le « savoir nager » fait partie des acquisitions d'apprentissage obligatoires du Ministère de l'éducation nationale au même titre que le « savoir rouler ».

Depuis la fermeture de la piscine de Cruas (il y a 5 ans), la Commune n'avait plus pu assurer cette obligation.

A la demande de la Commune, la ville d'Alba la Romaine lui a ouvert la piscine, entre le 10 et le 21 juin, afin que toutes les classes de CP des écoles publiques de la commune, soit 88 enfants, puissent réaliser ce cycle.

Chaque enfant a effectué 4 séances d'apprentissage encadrées par les enseignants et les éducateurs territoriaux de la commune.

La ville a demandé à Joël Marcel, ancien ETAPS et Maitre-Nageur Sauveteur à la retraite, d'assurer la surveillance, la piscine d'Alba ne disposant pas de MNS sur cette période.

La Commune a pris en charge la totalité du coût de ce projet (les entrées, le MNS et les transports des classes).

Dès le mois de janvier 2025, une concertation avec les enseignants sera mise en place afin de réaliser davantage de séances en 2025.



Les mercredis Terre de jeux

Dans le cadre de la grande fête des jeux olympiques et plus précisément de Terre de jeux 2024, la commune a organisé deux évènements pour la promotion du sport et permettre aux Teillois l'accès à la pratique sportive.

Les 19 et 26 juin, il a été proposé aux Teillois de découvrir le judo, le tennis de table, le basket-ball, le football, le rugby, le handball, le skate et la trottinette.

Les séances se sont déroulées sur le stade Emile Deidier et le terrain de beach-hand, le boulodrome, le gymnase Chamontin, le dojo et le skate parc.

Les Teillois ont pu s'essayer aux mobilités douces avec le vélo Urbaner, un stand démonstration /démontage vélo par Activiteil et un parcours de sécurité routière organisée par la MAIF.

En parallèle de la pratique sportive, deux expositions sur les JO étaient présentées.









Des jeunes Teillois sur le forum des jobs d'été à Montpellier

Les adultes-relais de la commune ont accompagné 6 jeunes teillois, âgés de 17 à 20 ans, sur le forum des jobs d'été à Montpellier.

Cette sortie est l'une des actions menées par les différents partenaires locaux autour de l'orientation des jeunes dans le cadre de la Politique de la ville.

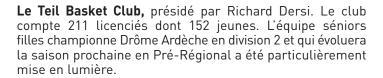
Plusieurs associations comme l'ADSEA, Mediacom, CLEFS, Radio Micheline, les établissements scolaires et les adultes-relais de la commune proposent régulièrement des actions favorisant la découverte des métiers pour accompagner les adolescents dans leur orientation.

Le Teil, brillante ville de sports

La soirée des sportifs 2024 s'est tenue le 19 juin à l'issue du premier mercredi Terres de jeux.



Ont été félicités les clubs suivants :



Le Hand Ball 07, présidé par Denise Roux. 173 licenciés dont 117 jeunes dont plusieurs se sont particulièrement démarqués : Méloé Mosca pour les finalités Inter Comités Drôme Ardèche qui se sont déroulées à Orléans les 19 et 20 mai. Finir à la 11° place est un super résultat d'un très beau parcours pour toutes les joueuses. Ce n'était pas arrivé depuis la génération 1992 de se qualifier pour les finales, alors bravo à la génération 2010 et un grand bravo à Méloé. L'équipe -15 ans filles entraînée par Pauline Maccari qui finit à la 1^{re} place du championnat Excellence de ligue a aussi été félicitée.

Le Teil Oasis Tennis de Table, présidé par Gérald Rourrissol. Ont été mis en avant l'équipe 3 et 6 qui montent en Départementale 2, l'équipe féminine championne Drôme Ardèche, l'équipe vétéran qualifiée pour le championnat de France.

Le Rugby Club Teillois, présidé par Luc Piovesan et Joël Diaz. Fort de 193 licenciés dont 131 jeunes, le club a souhaité que les M16 et M19 évoluent en nom propre, sans regroupement avec d'autres clubs. Ce fut une réussite notamment pour les M16. L'effectif au départ de 12 est passé rapidement à 25 et une équipe en jeu à XV a pu être engagée. Après une début de saison difficile, en phase retour, l'équipe bien préparée a montré de belles choses et a eu de bons résultats.

Le Foot-Ball Avenir Le Teil Mélas, présidé par Cédric Lohse, 198 licenciés dont 112 jeunes - 27 bénévoles et encadrants, 2 jeunes éducateurs Kenzy et Adrien, âgés de 20 ans, responsables de la catégorie U11 et U13, ont été mis en avant.

Le Teil Court, présidé par M. Perbet (170 licenciés), l'ensemble des entraîneurs ont été mis en avant pour l'implication et le temps passé au fonctionnement de l'association.

Trois membres du Moto Club Teillois, président : Claude Rey, 53 licenciés dont 15 jeunes ont été salués : Jérémie Soler 1^{er} au championnat Drome Ardèche Isère, Franck Brunel 1^{er} au championnat de ligue Auvergne Rhône Alpes de motos anciennes en Pré 76 et Alban Delcambre 3^e junior du championnat de ligue Auvergne Rhône Alpes de quad cross.

Le Judo Club Teillois, présidente : Nathalie Grandemange, 148 licenciés dont 126 jeunes, ont été notamment mis en avant, Fiona Tolfo, 2º Ligue Aura, 2º championnat de France 2º Division, 3º championnat de France universitaire sélectionnée pour les Europe Universitaires, 1ère championnat de France 2º Division. Ainsi que Quentin Charrière, 1er Drôme Ardèche, 3º inter-départements, 5º ligue Aura, 1er championnat de France 3º Division.

Le MLTet son président Jean-Christophe Bourqueil.

Le Tennis Club Teillois et le Coq Teillois pour leurs anniversaires respectifs : 60 et 100 ans.





Samedi 13 juillet - 19h30

BANQUET RÉPUBLICAIN

Place Sémard

Dimanche 14 juillet - 10h00

HOMMAGE A LUCETTE OLIVIER

Rue Lucette Olivier

Dimanche 14 juillet - 10h45

PRISE D'ARMES DES SAPEURS-POMPIERS TEILLOIS



Au programme:

10h45 : Défilé de véhicules dans la ville au départ

de la place Jean Macé

11h00 : Cérémonie officielle et remise des casques

11h30 : Pot offert par la Municipalité

Dimanche 25 août - À partir de 11h00

79^{ème} ANNIVERSAIRE DU CRASH D'UN AVION MILITAIRE AU QUARTIER DE MELAS LE 21 AOÛT 1945

11h00 : Rassemblement devant la Stèle, Chemin du Moulin Vin d'honneur offert conjointement par la Municipalité et l'ULAC - Sur place ou si mauvais temps : préau de l'école publique de Mélas.

Mardi 27 août De 15h00 à 19h00

PRINTAGEZ VOTILE POLIVORI, DOMEZ VOTILE SING!

COLLECTE DE SANG

Lycée Xavier Mallet

Pensez à réserver votre créneau en ligne :

https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/liste/collectes
Toutes les infos : @Don du sang Le Teil et ses environs

Samedi 07 septembre - 9h - 13h30

FORUM DES ASSOCIATIONS

Boulodrome

Samedi 07 septembre

FESTIVAL LEZ'ARTS VIVANTS POUR TOUS

Organisé par Lez'Arts Collectif.

Mardi 22 octobre De 15h00 à 19h00



COLLECTE DE SANG

Salle Paul Avon - Pensez à réserver votre créneau en ligne : https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/liste/collectes
Toutes les infos : @Don du sang Le Teil et ses environs



Tribune de la majorité « Le Teil en avant »

La période électorale récente a été marquée par des tensions et des inquiétudes légitimes. La montée de l'extrême droite dans notre circonscription a suscité des débats et des divisions au sein de notre ville. Cependant, face à ce défi, nous avons su rester unis et défendre les valeurs de tolérance, de respect et de solidarité qui sont le socle de notre société.

Nous félicitons chaleureusement Hervé Saulignac pour sa victoire méritée. Son dévouement et sa proximité avec les habitants de notre commune ont été déterminants dans ce succès.

Le fort taux de participation prouve que la démocratie est bien vivante et que chaque voix compte.

Alors que la victoire de l'extrême droite était annoncée au niveau national, les résultats définitifs du second tour des élections législatives prouvent que lorsque nous faisons entendre notre voix, nous pouvons résister aux discours de haine et d'exclusion et refuser de céder aux sirènes du populisme.

Ensemble, nous devons maintenant regarder vers l'avenir et continuer à travailler pour le bien-être de tous. Les défis sont nombreux, mais nous sommes convaincus qu'avec la réélection d'Hervé Saulignac, nous pourrons les relever avec succès. Sa présence à l'Assemblée nationale est une garantie que les préoccupations de notre commune seront entendues et prises en compte.

Raphaël Buard Tribune de l'opposition « Le Teil, c'est vous »

Reconstruire Le Teil devait être un projet fédérateur et la promesse d'un retour à la prospérité boostée par les dons et la solidarité. A la place de la reconstruction un nouveau modèle économique où prospèrent : LOL (500 000€ acquisition + travaux) Zone 5 (loyer + fluides gratuits, subventions + de 21 000€, vente d'alcool tout bénéf) Déclic et des Claps où être l'épouse du maire ça aide!

Les Teillois ont été trompés. Clientélisme favoritisme et népotisme ne doivent plus être une fatalité teilloise.

Alain Laville Tribune de l'opposition

Très heureux après 10 mois d'acharnement discussion et coups de gueule d'avoir réussi à emmener la municipalité a restaurer la façade du coq teillois.

Grande satisfaction même si certains ont tenté malhonnêtement de s'approprier ce succès; il est vrai qu'en politique tous les coups bas sont permis.

Teillois, vous pouvez toujours compter sur moi pour travailler sur les projets qui vous sont chers !

Mon opposition sera toujours constructive et au service des teillois.

Sophie Lorenzo, Bernard Gleyze

Tribune de l'opposition « Un regard nouveau sur Le Teil »

Un doublet historique: 44% et 46%

Aux élections européennes et au premier tour des législatives. Nous remercions tous les patriotes teillois qui font confiance dans le programme du Rassemblement National et qui veulent enfin le changement tant attendu. Stationnement :

Art. 73 de l'Arrêté n°2023/12 : une « zone bleue » de stationnement avec obligation d'utilisation d'un disque de contrôle réglementaire, limité à 1h30 maximum de 08h00 à 19h00, hors jours fériés:

- les rues de la République, Hôtel de Ville et Vincent Touchet
- le boulevard Stalingrad
- les places Jean Macé et Sémard (partie Ouest)

Les directives du maire sont « fermes ». En effet, les policiers municipaux ont pour ordre de verbaliser toutes absences de disque ou tous dépassements de temps « à la minute près » les véhicules ne respectant pas le règlement.

Aucune exception pour les habitants et les commerçants de ces zones! Ce qui pose un gros problème, surtout le jour de marché.

Sophie-Bernard

Carine Gaillard - Tribune de l'opposition « Le Teil, c'est vous »

Tribune non reçue au moment de la publication de ce magazine.



Pompes Funèbres Marbrerie Teilloises

Organisation Complète d'obsèques Prévoyance - Marbrerie - Tous travaux cimetière

© 24H/24 - Tél. 04 75 49 48 48 - 07400 LE TEIL

AMBULANCES TEILLOISES TAXI - VSL

04 75 52 17 45

7, allée du Faisceau Sud - ZA Rhône Helvie - 07400 LE TEIL Fax: 04 75 54 50 08 - E-mail: contact@etcombet.fr **Groupe COMBET**

CRUAS - LE TEIL - VIVIERS - BOURG-ST-ANDÉOL - ST-REMÈZE - ST-MARCEL D'ARDÈCHE





Christophe ROUX & Grégory HAOND

1 Bd Stalingrad 07400 LE TEIL - 04 75 49 06 66

Montélimar - Pierrelatte - Le Teil



43 avenue de l'Europe Unie

beaussier.cefbt@gmail.com Tél: 07 61 70 42 15

www.cefbt.fr

Régie publicitaire :

04 75 51 88 40 Fax 04 75 53 75 65 Info@afcommunication.com

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau - 26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

www.afcommunication.com





2 SUPERMARCHÉS NETTO POUR ENCORE MIEUX VOUS SERVIR

OUVERT 7i/7

De 8h30 à 19h30 Dimanche 8h30 à 12h30



COMMANDEZ SUR www.netto-leteil.fr

Rue Louis Lacrotte

Quartier La Violette

04 75 49 04 46

04 75 01 41 48



STATION SERVICE 24H/24

PAIEMENT PAR CB ET ESPÈCES (*en magasin) NETTO LA VIOLETTE

Agence de création de sites internet sur-mesure

www.werocket.fr

Nos astronautes vous accompagnent de la conception à la mise en ligne de votre site internet en assurant un suivi efficace pour atteindre vos objectifs et dépasser la limite terrestre.

04 75 51 88 40

info@werocket.fr Incubé chez AF Communication





POUR RETROUVER NOS PROMOS, PARTOUT, TOUT LE TEMPS





ZA LA ROTONDE - CHEMIN DU DÉPÔT - LE TEIL - 04 75 49 65 70 OUVERT: LUNDI AU VENDREDI: 8H30-12H00 / 14H00-19H00 SAMEDI: 8H30-12H30 / 14H00-19H00





















Z.A.C. LA ROTONDE - CHEMIN DU DÉPÔT - LE TEIL 04 75 98 08 60

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI : DE 8H30 À 19H30 NON-STOP **OUVERT LE DIMANCHE : DE 8H30 À 12H30**